

Compte rendu de la réunion du CLDVA du Jeudi 25 Mai 2023

Présents : Mme LOUIT (Mairie), Mme D'OLIVEIRA (Mairie), Mme SALGUEIRO (Pays St Lysien), Mr ARTAUD (SLO Tennis), Mr DONADELLO (SLO Foot Ball Club), Mr BARRIERE (Country St Lys), Mr SANCHEZ (ENVOL), Mme MERGNY (MJCCS).

Absent : Comité des fêtes.

POINTS TRAITES :

1- CLTE : Comité Local de Transition Ecologique

Cette instance consultative permet de faire passer des messages sur les actions possibles en termes de transition écologique auprès des associations. Décision est prise que le CLDVA y participe, via une participation tournante.

2- Permanences à la MJCCS

Rappel de l'existence d'une permanence à la MJCCS, 1 samedi matin par mois (le 1^{er} samedi de chaque mois), pour apporter un support aux associations pour la mise en place d'un projet par exemple (avec présence d'un membre de laMJC-CS).

3- Communication sur CLDVA

Comment communiquer et faire connaître le CLDVA auprès des associations et informer de sa finalité. Les moyens proposés sont :

- Distribuer des flyers/ plaquettes notamment au forum des associations.
- Rédiger un/ des articles sur LE MAG (la gazette de Saint Lys) à destination des associations. 4 à 5 lignes semblent le bon format.
- Reparler de la possibilité de partage de matériel (mise en commun ponctuelle) lors de la réunion plénière du CLDVA.
- Présenter les activités du CLDVA lors d'un prochain conseil municipal

4- Dossier Technique

Il sera nécessaire que des membres du CLDVA relisent la proposition du Dossier Technique aux associations, travaillé par le service association.

5- Formation aux outils numériques

Rappelons la proposition de formation aux outils numériques (Facebook, Instagram, vidéo etc ...) pour les associations. Ce peut être à travers un contrat civique. A partir de septembre le CLDVA pourra rencontrer les candidats. Un candidat est d'ores et déjà proposé par la section Foot / Mr DONADELLO.

6- Attribution des subventions

Pour rappel il existe une chartre. Concernant les critères d'attribution des subventions il reste un peu de travail au niveau des pondérations et des questions à poser aux

associations. Les membre du CLDVA devront revérifier et affiner les critères pour voir s'il en manque (avec aide/ support juridique) et reconsidérer les pondérations.

La prochaine réunion du CLDVA se tiendra en septembre 2023 (21.09 18h30 à confirmer).

Pour rappel, deux questionnaires vous ont été envoyés concernant les besoins en formation et la mutualisation du matériel. Merci de prendre quelques minutes pour y répondre.